

PV DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 4 AVRIL 2017

Membres présents

M. Yvan SCHMITT – Proviseur
M. Antoine KOPP – Directeur du Primaire
M. Philippe FIEVET – Directeur Administratif et Financier
Mme Anne FRICOT – CPE
Mme Carole CLOTTEAU - Représentante des enseignants du primaire
Mme Charlotte LEDOUX – Représentante des enseignants du secondaire
M. Nicolas URLACHER – Représentant des enseignants du secondaire
Mme Zineb AKHANCHOUF – Représentante du personnel non enseignant
Mme Christelle OCHANINE – Représentante des parents d'élèves au Conseil d'établissement
M. Pierre Antoine GOUTIER - Représentant des élèves du secondaire
M. Sacha OSSEY - Représentant des élèves du secondaire
M. Jean GLISIA – Conseiller Consulaire

Membres excusés

M. Jean-Pierre TUTIN – COCAC

Membres absents

Mme Carolyn HUNGU – Représentante des enseignants du primaire
M. Bony MPAKA NKUBIRI - Représentant des parents d'élèves au Conseil d'établissement
Mme Farah BHANJI - Représentante des parents d'élèves au Conseil d'établissement
Représentants du Comité de Gestion (2 voix consultatives)

Le Conseil d'Etablissement est ouvert par M. SCHMITT, Proviseur à 17h10.
Le quorum est atteint avec 9 personnes.

M. Antoine KOPP accepte la tâche de secrétaire de séance.

Le nombre de votants varie selon les points abordés en fonction des arrivées / départs de certains membres du Conseil d'Etablissement.

1-1/ Approbation du PV du Conseil d'Etablissement du 26 janvier 2017 : VOTE

Le PV de la réunion du 26 janvier 2017 est soumis à l'approbation du CE :

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

Le CR du CE du 26 janvier 2017 est adopté.

2-1/ Elaboration du calendrier scolaire 2017 - 2018 : VOTE

Les règles relatives à l'élaboration du calendrier scolaire 2017-2018 ont été précisées dans le CR de la réunion de la commission du 13 mars (jointe à la convocation du CE), elles sont rapidement rappelées en introduction :

- 36 semaines de cours réparties en 5 périodes équilibrées et entrecoupées de 4 périodes de vacances
- Le volume horaire à retenir est celui de l'école primaire
- Le volume horaire doit être élaboré entre 864 h (dans le cas d'un volume hebdomadaire de 24h pour les élèves) et 936 h (dans le cas d'un volume horaire de 26h pour les élèves).
Dans le cas du lycée Diderot, la semaine d'un élève du primaire est de 25h / semaine.
Le volume annuel minimal doit donc être de 900 h (25 heures X 36 semaine).
- Le temps de travail des élèves ne doit pas être décompté dans le cas d'un jour férié situé dans une période de travail
- Une journée de cours ne doit pas excéder 5h30
- Une semaine de cours ne doit pas excéder 25h
- La journée de pré rentrée ne peut être antérieure au 1^{er} septembre (en raison de la date de début de contrat des personnels nouvellement recrutés).

Le projet soumis à l'approbation du Conseil d'établissement a été adopté à l'unanimité par les membres de la commission « calendrier scolaire ». La commission était composée de représentants :

- de la Direction : M. Yvan SCHMITT (Proviseur), M. Antoine KOPP (Directeur du primaire), Mme Anne FRICOT (CPE)
- des enseignants au Conseil d'Etablissement : Mme Charlotte LEDOUX
- des parents au Conseil d'Ecole : Mme Farah BHANJI et Mme Véronique PERSICHI
- des parents au Conseil d'Etablissement : Mme Christelle OCHANINE,

Il a été présenté pour avis

- en Conseil d'école le jeudi 23 mars
- en Conseil de la Vie Lycéenne le mardi 28 mars

Le projet de calendrier scolaire prévoit :

- une première période de classe de 7 semaines de classe
- 13 jours de vacances à la Toussaint
- Une deuxième période de classe de 7.5 semaines de classe
- 17 jours de vacances pour les fêtes de fin d'année
- Une troisième période de classe de 7 semaines de classe
- Deux semaines complètes de vacances en février-mars
- Une quatrième période de classe de 7 semaines de classe entrecoupées du Pont de Pâques (4 jours)
- Deux semaines complètes de vacances en avril-mai

- Une cinquième période de classe de 7.5 semaines de classe entrecoupées du Pont de Madaraka Day (3 jours)
- Le samedi 7 avril sera travaillé (journée pleine) et consacré à la fête du lycée
- La fin des cours est prévue le 4 juillet (7 juillet en France)

Le projet de calendrier scolaire 2017- 2018 est soumis à l'approbation du CE :

Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

Le projet de calendrier scolaire 2017- 2018 est adopté par le Conseil d'Etablissement.

Le projet devra être validé par l'IEN de la zone géographique Afrique australe et orientale, M. LEMERCIER, puis par le service pédagogique de l'AEFE.

3/ Voyages scolaires

Le Proviseur présente les projets de voyages scolaires pour la période allant de la mi-avril à la fin de l'année scolaire . Il rappelle que pour chaque projet de voyage, deux votes seront organisés :

- 1 vote sur l'autorisation donnée au chef d'établissement d'organiser le voyage
- 1 vote sur le montant maximal qui pourra être demandé aux parents des élèves concernés

3-1 / Projet de voyage : week end de révision des élèves de Terminale

Le projet est piloté par Madame GOUTIER, Professeur Principal en classe de terminale.

Départ du LDD le vendredi 19 mai matin, retour le dimanche 21 mai après-midi.

4 enseignants accompagneront les 25 élèves en permanence, le séjour est prévu à ELSAMERE CENTER.

Le Projet de voyage est soumis à l'approbation du CE :

Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

Le CE autorise la participation financière par participant pour un montant de 12.200 KES

Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

3-2/ Projet de voyage : classe sportive à Sagana pour les 4A et 4B

Le projet est piloté par M. BUFFE et M. URLACHER, Professeurs Principaux en classes de 4^{ème}.

Départ du LDD le lundi 26 juin matin, retour le jeudi 29 juin après-midi.

Le séjour est prévu à SAGANA WILDERNESS CAMP.

Le Projet de voyage est soumis à l'approbation du CE :

Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

Le CE autorise la participation financière par participant pour un montant de 17.300 KES :

Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

4/ Questions diverses

4-1/ Questions diverses posées par les représentants des parents :

1- Organisation des voyages scolaires / personne ressource

Lors du récent voyage à Johannesburg (tournoi de rugby), certains parents ont eu des difficultés à obtenir le visa pour leur enfant et les démarches ont été longues et fastidieuses. Monsieur Buffe et/ou Amélie ont également passé du temps pour la validation de l'autorisation parentale pour tous les élèves participant à ce voyage.

Les voyages à l'étranger se multipliant, il serait opportun de recruter une personne chargée de leur organisation, principalement concernant les visas et autres autorisations à obtenir auprès de différents consulats, mais aussi pour centraliser les réservations d'hébergement (voyages à l'intérieur du Kenya), comme cela a déjà été évoqué au conseil d'établissement du 1er trimestre.

Concernant les démarches du type Visa, les enseignants ainsi que le secrétariat du primaire (en charge des voyages scolaires) se sont rendus disponibles pour accompagner les parents et les élèves.

Il paraît néanmoins peu envisageable de prévoir un accompagnement plus important sauf à envisager des moyens (en poste) supplémentaires.

Concernant la centralisation des réservations d'hébergement, la responsable des services généraux sera sollicitée.

2- Délocalisation de l'établissement

Presque un an après le vote en AG du projet de délocalisation, les parents se demandent où cela en est. Un terrain a-t-il été identifié ? Le gouvernement français a-t-il donné son accord pour soutenir le prêt ? La recherche d'un acquéreur pour le site actuel est-elle lancée ?

Le projet avance au niveau des démarches préalables administratives. Il est piloté par M. Guillaume PLACE, chef du projet délocalisation. Il proposera de tenir une permanence d'information le samedi 22 avril et d'animer une réunion d'informations le même jour.

3- Diplôme du DNB

La représentante des parents d'élèves souhaite connaître l'état d'avancement à la délivrance des diplômes du DNB.

Le proviseur précise que le Lycée a récupéré les modèles de diplômes officiels. Ceux-ci ont été complétés par Mme SNEL LIEVEN et envoyés au Rectorat de la Réunion pour signature.

En l'absence d'autres questions, Monsieur le Proviseur clôt la séance à 17h35 après avoir annoncé que le dernier Conseil d'Etablissement de l'année scolaire sera organisé le mercredi 28 juin.

Le Proviseur, Président
Yvan SCHMITT



Le secrétaire de séance
Antoine KOPP

